

ESAAA PRÉPA

Une classe préparatoire aux écoles
supérieures de la création

École Supérieure d'Art de l'Agglomération
d'Annecy



www.esaaa.fr

Qu'est-ce qu'une classe préparatoire ?

Les écoles supérieures d'Art sont accessibles sur concours immédiatement après le Bac, et la première année de formation supérieure reste un temps d'exploration et d'orientation (entre Art et Design). Cependant, parce que tout le monde ne réussit pas un concours d'entrée la première fois, ou parce que certains doivent développer leur pratique et leurs compétences, les classes préparatoires accueillent après le bac des élèves qui souhaitent s'engager dans une formation artistique.

Plus d'informations générales sur www.appea.fr (réseau national des écoles préparatoires publiques que l'ESAAA PRÉPA va rejoindre).

Les Moyens

Les élèves sont accueillis à l'ESAAA sur son site du Vernay à Cran-Gevrier. Ils disposent sur place (en plus des équipements du site des Marquisats où ils se rendent plusieurs fois par semaine) d'un espace de travail dédié, d'ateliers techniques (volume, photo et vidéo), d'ateliers de pratiques artistiques et d'un espace de documentation. Une équipe référente d'enseignants artistes, coordonnée par Jean-Patrice Rozand, conduit le parcours des élèves – équipe régulièrement augmentée par d'autres professionnels de l'ESAAA, dans le cadre des projets développés en cours d'année.

ESAAA PRÉPA

Depuis la rentrée 2015 l'ESAAA propose d'accueillir une quinzaine de bacheliers dans une classe préparatoire permettant à chacun d'accroître ses chances de réussite dans la filière artistique. Pendant une année, c'est toute une équipe de professionnels de l'art et du design qui aide à amorcer ce qui deviendra une position artistique : elle soutient les parcours individuels des élèves, elle aide chacune et chacun à profiter du contexte exceptionnel de formation qu'est l'ESAAA, à acquérir peu à peu l'autonomie et la confiance nécessaires, et à réussir son ou ses concours d'entrée.

Un accès aux écoles supérieures de la création pour tous

Déroulement de l'année universitaire

De fin septembre aux concours de fin avril et mai, un programme progressant en trois temps vers le projet et le dossier du candidat aux concours :

- Une première période organisée autour d'enseignements plastiques simples tels que le dessin d'observation, des notions élémentaires de perspective, de couleurs, de volume, de photographie, ... jusque mi-novembre.
- Une deuxième période avec des projets proposés par l'équipe enseignante, toutes pratiques considérées, permettant aux étudiants de déterminer leurs pôles d'intérêts et menant à l'affirmation d'une identité qui structure le dossier.
- Une troisième partie qui élargit le spectre des pratiques artistiques, et où s'affirment les mises en œuvres singulières qui en découlent.

Tout au long du parcours, des rencontres avec des créateurs, des conférences, des workshops, des temps croisés avec des étudiants de l'ESAAA, des visites d'exposition permettent de s'immerger dans la création contemporaine.

Et avec ces événements complétant les cours (cours pratiques, en atelier, mais aussi cours théoriques d'histoire de l'art), peu à peu se construit une position : fin février la mise en évidence des orientations fortes de chaque élève permet d'avancer vers un travail plus précis, en mars et en avril – et in fine de créer avec ces travaux, pour les concours d'avril-mai, des dossiers significatifs, reflet d'un travail (soyons-en certains !) prometteur.

Par ailleurs, tout au long de l'année, sont proposées des mises en situation de concours

- machines à s'entraîner aux épreuves plastiques, théoriques et orales, mais aussi occasion d'essayer des choses, de faire des tests, d'avancer et d'entrer dans son travail personnel.

Deux objectifs : approfondir la culture générale, développer des pratiques

Le parcours de 25 heures hebdomadaires de cours environ (auxquelles s'ajoute le travail personnel) se déroule entre fin septembre et avril-mai, et s'appuie pour partie sur les enseignements dispensés à l'École Supérieure d'Art – tant dans la formation supérieure que dans les ateliers de pratiques amateurs – et sollicite l'ensemble des équipements de l'École (www.esaaa.fr).

Découverte et pratique des différents moyens d'expression plastique :

- peinture, dessin
- volume bois, métal, outils numériques de prototypage rapide, modelage
- photographie, vidéo, son
- édition, impression, sérigraphie, infographie, gravure
- mise en espace et approche des pratiques curatoriales

Approfondissement de la culture générale et approche de l'art contemporain :

- cours d'histoire de l'art moderne et contemporain
- conférences d'artistes, designers et autres créateurs
- visites d'exposition, vernissages
- travail tutoré à la bibliothèque spécialisée Art et Design de l'ESAAA

Modalités d'accès

Pré-sélection sur dossier puis audition avec un jury.

le dossier de candidature est à déposer avant le 11 juillet 2016.

Il est composé d'une lettre de motivation ainsi que de tout élément rendant compte d'une pratique artistique (et permettant au jury d'avoir une idée du rapport que le candidat entretient avec l'art et la création).

Il doit par ailleurs comporter les éléments administratifs suivants :

- Une fiche de renseignement
- Une photo d'identité
- Un dossier scolaire (bulletins de la dernière année scolaire)
- Une photocopie des diplômes (si déjà bachelier)
- Un chèque de 40 €

Les personnes pré-sélectionnées seront contactées avant le 18 juillet 2016 pour convenir d'une rencontre.

Tarifs

Droit d'inscription : 1000 €

Ces droits comprennent la mise à disposition de matériel technique et technologique (appareils photo, caméras vidéo, ordinateurs, scanners et imprimantes 3D, matériel son, matériel de bricolage électroportatif, etc.) mais ne comprennent pas les fournitures utilisées par chaque élève dans ses projets personnels.

